

Membres en exercice	20
Membres présents	15
Pouvoirs	0
Votes :	
Pour	15
Contres	0
Abstentions	0

## REPUBLIQUE FRANCAISE



### DELIBERATION N° 17/2023 OBJET : MISE EN PLACE CARTE ACHAT

Réunion du 26 septembre 2023



Le Conseil d'administration de l'Agence départementale d'appui aux territoires, convoqué le 1<sup>er</sup> septembre 2023, s'est réuni le 26 septembre 2023 à 10h30 à Besançon (Hôtel du Département), sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, Présidente de l'ADAT.

Etaient présents les membres de l'Agence suivants :

Gabriel BAULIEU, Olivier BILLOT, Elisabeth BROSSARD, Damien CHARLET, François CUCHEROUSSET, Raphaël KRUCIEN, André-Marie DEPOUTOT, Géraldine LEROY, Patricia LIME-VIEILLE, représentant Thierry VERNIER, Valérie MAILLARD, représentant Michel VIENET, Thierry MAIRE DU POSET, Daniel PERRIN, Charles PIQUARD, Géraldine TISSOT-TRULLARD, Martine VOIDEY

Etaient excusés les membres de l'Agence suivants :

Marie-Noëlle BIGUINET, Marie-France BOTTARLINI, Patrick GENRE, Thierry VERNIER, représenté par Patricia LIME-VIEILLE, Michel VIENET représenté par Valérie MAILLARD

La Présidente,

VU le code général des collectivités territoriales,

Après avoir pris connaissance des conclusions et préconisations présentées par Monsieur Daniel PERRIN, Président de la mission d'information et d'évaluation créée en décembre 2022, les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré

**VALIDENT** les principes de fonctionnement suivants :

- informer le Bureau de la rémunération globale du directeur de l'Agence,
- soumettre en Conseil d'administration les achats et cession de véhicules dans un rapport spécial au moment du vote du budget et du compte administratif,
- inviter la Présidente de l'ADAT (ou son représentant) à l'Assemblée générale annuelle de l'Amicale du personnel, où sont présentés le compte rendu d'activité et le compte d'exploitation.

**APPROUVENT à l'unanimité** la mise en place d'une nouvelle carte d'achat à l'ADAT en respectant les recommandations au niveau du paramétrage et du rendu compte régulier de son utilisation en réunion de Bureau.

**AUTORISENT** la Présidente à signer le Contrat d'engagement avec la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté.

La Présidente de l'ADAT,

  
Christine BOUQUIN